



FICHE PAYS MADAGASCAR



Accéder au site pour
organiser votre voyage
www.readytogo.fr

Pays : Madagascar
Capitale : Antananarivo
Langues : Malgache, français
Population : 23 812 681 hab. (2015)
Densité : 36,25 hab./ km²
Superficie : 587 041 km²
Monnaie : Ariary
Fuseau horaire : UTC +3
Domaine internet : .mg
Indicatif téléphonique : +261

SYSTÈME DE SANTÉ

Le système de santé malgache connaît de nombreux dysfonctionnements. Le manque de moyens, la carence en matière de professionnels de santé, le manque ou le sous-équipement des centres de soins, tant de raisons qui font de ce système l'un des plus faibles au monde.

Au Madagascar, ce sont les agents communautaires qui orientent les patients vers les établissements de santé adéquats. Ceux-ci se chargent également de la sensibilisation de la population et se mettent au service de la santé de proximité. Ils travaillent le plus souvent dans les zones enclavées du pays.

En matière de couverture santé, on distingue la Caisse de vieillesse et la Caisse des accidents de travail. Par ailleurs, celles-ci ne sont pas des caisses maladie. Pensez alors à vous inscrire à l'assurance maladie de la Caisse des Français à l'Etranger et à souscrire idéalement une assurance complémentaire avant de vous rendre au pays.

VACCINS

Pour se rendre au Madagascar, aucun vaccin n'est obligatoire. Il est, par ailleurs, recommandé, de mettre à jour son calendrier vaccinal :

- **DTPolio** : cela regroupe les 3 principaux vaccins contre le tétanos, la diphtérie, la poliomyélite.
- **Hépatite A** : le vaccin contre l'hépatite A est recommandé pour les personnes désirant séjourner au Madagascar pour une longue durée ainsi que celles qui comptent s'installer dans des régions à conditions sanitaires incertaines ou dans des zones isolées.
- **Hépatite B** : ce vaccin est recommandé en cas de séjours longs ou répétés.
- **Fièvre jaune** : ce vaccin est obligatoire pour les voyageurs provenant d'un pays de l'Afrique noire continentale ou qui envisagent de s'y rendre après leur séjour au Madagascar.
- **Rage** : les personnes en long séjour ou séjournant dans les zones reculées feront mieux de se vacciner contre la rage.
- **Fièvre typhoïde**

L'état sanitaire au Madagascar est l'un des plus déplorables. Les risques pathologiques sont importants, d'où l'intérêt de prendre les précautions nécessaires. Parmi les maladies les plus répandues au Madagascar, on distingue :

- **La fièvre dengue** : cette maladie virale est transmise par les moustiques. Le risque est faible, mais il est tout de même important de prendre les précautions requises. Ne prenez pas d'aspirine, pour éviter tous risques hémorragiques.
 - **La rage** : la maladie est aussi présente au pays. Même après vaccination, la consultation d'un médecin sur place, en cas de maladie, est recommandée.
 - **La diarrhée du voyageur** : la maladie est due essentiellement à l'eau contaminée. Le risque est faible, mais la prévention est de mise.
- Le Madagascar est également frappé par le virus du **Sida**. S'ajoutent à celles-ci plusieurs autres maladies dues à l'eau et à la mauvaise hygiène notamment : **la typhoïde, le choléra, les parasitoses intestinales.**

SOINS	TARIFS
consultation chez un médecin sur « Nosy Be »	10 000 AR
Radio coeur	21 000 AR
Consultation chez un spécialiste en clinique privée	60 000 AR
Consultation chez un pédiatre dans un hôpital des enfants	10 000 AR

LES INCONVÉNIENTS DU SYSTÈME **SANTÉ**

- Les files d'attente trop longues
- Manque de professionnels de santé
- Personnel peu qualifié
- Manque d'infrastructures, d'équipements /appareils non adaptés ou hors service
- Hôpitaux saturés
- Insalubrité des locaux

NUMÉROS UTILES

Consulat Général de France à Tananarive (Antananarivo), dont la circonscription recouvre tout le territoire malgache :

Standard : **22.398.50.**
 Permanence 24h/24 : **22.398.98.**

TANANARIVE
 Hôpital Soavinandrimo : **22.397.51**

DIEGO SUAREZ
 Hôpital principal : **822.10.61**
 Coopération militaire : **822.19.90**

CONSEILS **WORLD PASS**

Pour être mieux remboursé sur vos dépenses de santé au Madagascar, pensez à souscrire une assurance privée, de type World Pass, permettant de bénéficier d'un/une :

- Remboursement à 100% des dépenses de santé et des frais médicaux à leurs coûts réels
- Prise en charge directe des frais d'hospitalisation et des frais de séjour
- Assistance et rapatriement sanitaire
- Responsabilité civile

DÉCOUVRIR PLUS SUR CETTE **DESTINATION**

www.readytogo.fr/voyage-etudiant-madagascar

Toutes les informations pour préparer votre séjour : formalités, logement, coût de la vie, assurance, stages, études, conseils & bons plans... Cliquez. Partez !



www.readytogo.fr